businessLETTER

destinée aux entreprises clientes de SWICA, juin 2010/3

La réinsertion professionnelle est payante

La réinsertion d'un collaborateur après une maladie ou un accident exige une approche situationnelle et des mesures adaptées. Les spécialistes de SWICA l'ont expérimenté avec succès, comme le montre l'exemple de l'Hôtel Hilton à Bâle.

Beatrice Geiser occupe le poste de réceptionniste à l'Hôtel Hilton de Bâle. Elle aime son travail et apprécie le contact direct avec les clients. Il n'en a pas toujours été ainsi: il y a six mois, elle avait atteint un stade critique en raison de son anorexie chronique; elle s'affaiblissait à vue d'œil et ses performances diminuaient. «Je savais que seul un traitement hospitalier pouvait encore m'aider», déclare Mme Geiser. L'employeur, magnanime, l'a assurée d'un emploi après le traitement parce qu'elle était une bonne employée, appréciée à ce titre.



Beatrice Geister est heureuse de travailler à la réception.

Réduire le risque

La durée de l'incapacité de travail de Beatrice Geiser n'était pas prévisible. La responsable du personnel a contacté le Care Manager de SWICA, Stephan Borer, qui a examiné avec l'assurance-invalidité la possibilité de bénéficier d'allocations d'initiation au travail, afin de réduire le risque financier de l'hôtel. «Une allocation d'initiation au travail peut être versée lorsque les performances d'une personne assurée pendant la période d'initiation ne correspondent pas encore au salaire convenu», explique Andrea Faes de l'Office AI de Berne. «Le but est de maintenir dans le monde du travail des collaborateurs aux performances temporairement diminuées en vue d'une réinsertion durable et d'éviter ainsi l'octroi de nouvelles rentes.»

Les perspectives d'emploi stimulent la guérison

Stephan Borer a suivi Beatrice Geiser de près. Durant son hospitalisation, il a eu des contacts réguliers avec elle et son employeur, assurant la communication entre les deux parties. Mme Geiser a pu se concentrer pleinement sur sa thérapie: «Je n'avais pas à me faire de soucis, j'étais sûre qu'un poste m'attendrait à la fin du traitement. Cela m'a aidé à guérir plus vite.» Stephan Borer l'a également incitée à défendre ses intérêts. A son retour, elle a pu passer du standard téléphonique à la réception: elle souhaitait depuis toujours être en contact direct ▸▸



Éditorial

Compétence dans les questions de santé

Dès qu'un collaborateur est malade ou victime d'un accident, les questions suivantes surgissent: quel est le traitement le plus efficace pour une guérison aussi rapide que possible? Combien de temps durera l'incapacité de travail? Comment se déroulera la réinsertion au poste de travail? Comment organiser le remplacement du collaborateur absent?

Alors que les questions d'exploitation font partie du quotidien des cadres, en cas de maladie ou d'accident, des compétences médicales et une prise en charge spécifique sont requises. Notre service de conseil santé par téléphone, sante24, fournit une assistance qualifiée et rapide aux entreprises dans la mise en place du traitement adapté. Le Care Manager désigné de SWICA veille à la coordination des soins médicaux et de la réinsertion au poste de travail tout en solutionnant les questions d'assurance des partenaires concernés.

Nous sommes heureux d'être à même de vous soutenir dans toutes les questions liées à la santé.

Hans-Ueli Regius, directeur général




Stephan Borer, Care Manager SWICA, discute les prochaines étapes avec Beatrice Geiser.

avec le client. Les responsables et ses collègues de travail l'ont bien accueillie. En tout, l'incapacité de travail et l'initiation ont duré six mois.

Détection précoce

Depuis la 5e révision de l'AI, le principe qui prévaut consiste à favoriser la réinsertion pour éviter l'invalidité. Le succès de la réinsertion dépend du moment à partir duquel la personne concernée est soutenue. C'est pourquoi la détection précoce et, par conséquent, la collaboration entre les assureurs maladie et accidents et l'assurance-invalidité jouent un grand rôle. En cas d'incapacité de travail, l'assureur alloue des prestations avant l'assurance-invalidité, identifiant très tôt un risque d'invalidité.

Intéressante pour tous

Une rente d'invalidité est toujours plus onéreuse qu'une réinsertion professionnelle et ce pour toutes les parties concernées. L'assurance d'indemnité journalière maladie et accidents ainsi que la caisse de retraite de l'employeur sont fortement mises à contribution sur le plan financier. C'est la raison pour laquelle SWICA entend éviter l'invalidité et soutient les employeurs dans la réinsertion professionnelle. Travaillant en étroite collaboration avec l'assurance-invalidité depuis longtemps, SWICA dispose d'un grand savoir-faire dans le Care Management et concernant les assurances sociales.

Contact:

Roger Ritler
Directeur Care Management
Téléphone 052 244 27 60
roger.ritler@swica.ch

«SWICA nous a apporté son savoir-faire»

Entretien avec Sabine Lohri, responsable du personnel de l'Hôtel Hilton à Bâle



Pourquoi est-il intéressant de réinsérer des collaborateurs malades ou accidentés?

Dans le monde entier, notre philosophie d'entreprise est de donner une chance à tous les collaborateurs dans différentes situations. La réinsertion ou le maintien dans l'entreprise de personnes moins performantes suite à une maladie ou à un accident en fait partie. Réinsérer Mme Geiser a été une décision aisée: elle travaille dans l'entreprise depuis longtemps et fait preuve d'un grand engagement. Nous étions convaincus du succès de l'opération.

Comment s'est passée la collaboration avec le Care Management de SWICA?

SWICA nous a apporté un soutien décisif par son savoir-faire et a assuré une coordination parfaite avec l'assurance-invalidité et d'autres services impliqués. Grâce aux indemnités journalières et aux allocations d'initiation versées par l'assurance-invalidité, notre risque était réduit au minimum. A l'avenir, nous ferons à nouveau appel à SWICA pour la réinsertion de collaborateurs.

Les efforts ont-ils été fructueux pour tous les partenaires?

Les efforts se sont avérés très fructueux pour tous: nous gardons une collaboratrice expérimentée et motivée; Mme Geiser est très satisfaite et désormais productive à 100 %. A noter également l'effet positif de la réinsertion réussie sur les autres collaborateurs. Ils savent que leur employeur les soutient, également lorsqu'ils sont malades.

La promotion des collaborateurs, un gage de succès

Stettler Sapphire, spécialisée dans le traitement du saphir et d'autres matériaux, mise sur le soutien compétent de SWICA dans la gestion de la santé.



Chez Stettler Sapphire, les postes de travail posent des exigences ergonomiques élevées.

Forte d'une tradition de 130 ans, Stettler Sapphire, qui compte 420 collaborateurs en Suisse et sur l'Ile Maurice, a changé d'orientation. Le management a reconnu l'importance stratégique de la gestion des ressources humaines pour le succès de l'entreprise et a opté pour une promotion des compétences et de la santé du personnel orientée sur le long terme. Cette démarche a été primée par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) ainsi que par l'Institut pour l'Organisation et le Personnel de l'Université de Berne (IOP).

L'ergonomie, un atout majeur

La promotion efficace de la santé fait partie intégrante de la gestion durable des ressources humaines. Et à Andrea Münger, DRH de Stettler Sapphire, de déclarer: «Convaincus par ses compétences spécialisées et sa large gamme de prestations, nous avons choisi SWICA comme partenaire de santé et lui avons confié l'aménagement ergonomique des postes de travail.» Roland Reilly, spécialiste SWICA de la promotion de la santé en entreprise et physiothérapeute expérimenté, a examiné la question: «Les postes de travail posent des exigences ergonomiques élevées; les collaborateurs effectuent des travaux de précision requérant une grande concentration et restent longtemps penchés au-dessus de la meule, ce qui peut causer des tensions dans les épaules et la nuque.»

Des conseils et un suivi professionnels

Roland Reilly a conseillé chaque collaborateur sur la manière dont son poste pouvait être adapté à ses besoins: la hauteur des chaises de bureau et des espaces de travail a été ajustée à l'activité et aux proportions physiques. Il a également montré au personnel des mouvements pour détendre et renforcer les muscles. En vue d'accroître l'effet pédagogique, il a photographié les collaborateurs lors des exercices. Ceux-ci se sont ensuite vus remettre leurs photos et un mode d'emploi pour faciliter l'intégration des mouvements dans le quotidien. Roland Reilly continuera d'accompagner le personnel afin d'obtenir un effet durable.

Facteur de succès: des collaborateurs en bonne santé

Les adaptations ergonomiques et les conseils de Roland Reilly ont été bien perçus par les collaborateurs, témoignant de la considération que leur porte leur employeur et contribuant ainsi à une culture d'entreprise positive: Stettler Sapphire a un taux de fluctuation du personnel et d'absentéisme très faible. «Nos employés spécialisés de longue date sont très motivés; dépositaires du savoir-faire, ils constituent notre capital» affirme Andrea Münger.

Contact:

Heinz Metzler
Responsable Gestion
de la santé en entreprise
Téléphone 052 244 23 53
heinz.metzler@swica.ch

Prestations de SWICA

En tant que partenaire santé, SWICA offre des prestations de services très diverses allant des conseils de santé 24h sur 24, à la réadaptation et à la réinsertion en passant par les méthodes de diagnostic et les traitements les plus efficaces. Profitez de cette précieuse expérience!



Les experts de SWICA répondent à vos questions

Markus Abderhalden
Responsable Indemnités journalières
Téléphone: 052 244 24 91
markus.abderhalden@swica.ch

Comment optimiser nos procédures administratives?

Nous sommes un commerce de détail d'ameublement de 40 employés. Notre organisation est réduite au minimum, comme nos charges administratives, et nous travaillons autant que possible sans papier. Le secteur du personnel fait exception. Remplir les formulaires de déclaration d'accident et de maladie représente une grande charge. Y a-t-il une autre solution?

SWICA offre aux clients un service en ligne convivial: les déclarations de maladie et d'accident peuvent être transmises rapidement et en toute sécurité via www.swica.ch/declaration_mal_accident. Aucune formation spécifique n'est nécessaire. Le système interactif simplifie le processus de déclaration. Si l'utilisateur oublie de saisir une donnée importante, le système l'en avertit. L'opération terminée, un fichier PDF de déclaration est généré. Le client peut l'imprimer ou l'enregistrer en tant que preuve. La déclaration par Internet est idéale pour les PME.

Avantages d'une solution intégrée

Pour les grandes entreprises (plus de 100 collaborateurs), SWICA fournit des moyens informatiques s'intégrant aisément au logiciel de gestion du personnel utilisé. Les déclarations sont envoyées via des interfaces adaptées, directement à partir du système de gestion du personnel et du temps de travail. Grâce à cette solution, finis les calculs fastidieux des situations salariales des collaborateurs concernés, la gestion des délais d'attente et la surveillance des prestations d'assurance. La tâche des collaborateurs RH est sensiblement allégée.

Si vous souhaitez transmettre vos déclarations en ligne, nos spécialistes vous communiqueront un mot de passe pour un accès sécurisé à l'Internet. Ils répondront aussi à toutes questions concernant la solution informatique intégrée.



SWICA soutient les entreprises dans la simplification de leurs procédures administratives.

Commande

Désirez-vous recevoir notre BUSINESSLETTER régulièrement, par e-mail ou par poste? Il suffit de la commander en précisant le mode d'envoi à l'adresse suivante : **businessletter@swica.ch** ou par **fax au 052 244 31 14**.

SWICA Organisation de santé
Direction générale
Römerstrasse 38, 8401 Winterthour
swica@swica.ch, www.swica.ch
Téléphone 052 244 22 33
Fax 052 244 22 90

